

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 03/09/2018 - 14:33

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SCOTA

Correspondant : M. DEPRET Jean-François, Premier Vice Président, LA CITADELLE 153 Place d'Armes, 62000 Arras, tél. : 03 21 21 01 90, télécopieur : 03 21 21 01 97, courriel : contact@scota.eu

Objet du marché : Elaboration d'un schéma global des itinéraires de randonnées pédestres, VTT et cyclos sur le territoire du SCOTA

Catégorie de services

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le présent marché a pour objet l'élaboration d'un schéma global des itinéraires de randonnées pédestres, VTT et cyclos sur le territoire du SCOTA.

Le présent marché comprend une tranche ferme et une tranche optionnelle :

- Tranche optionnelle à bons de commande : préparation et animation de réunions supplémentaires

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : L'étude consiste à disposer d'une vue d'ensemble des itinéraires doux (cyclables et pédestres) à l'échelle du territoire du SCoT de l'Arrageois.

Il s'agit d'un diagnostic qui doit nécessairement s'accompagner de propositions d'orientations prospectives pour le développement des mobilités douces dans l'Arrageois.

Le Bureau d'Etudes doit construire ce schéma en ayant toujours à l'esprit les trois cibles suivantes :

- L'habitant, pour ses nombreux déplacements du quotidien ;
- Le salarié, considéré ici comme la personne qui réside en dehors du territoire du SCOTA, mais qui y travaille ;
- Le touriste, notion qui englobe dans le cadre de cette étude l'ensemble des visiteurs qui profitent des activités récréatives proposées dans l'Arrageois, qu'ils y dorment ou non dans un lieu d'hébergement.

En effet, pour toutes ces cibles, les élus du SCOTA sont convaincus que les modes doux peuvent répondre efficacement à tout ou partie de leurs besoins en déplacement.

En parallèle de la question des cibles, l'étude doit également être construite en raisonnant à partir du triptyque suivant :

- Recenser ce qui existe déjà : état des lieux des supports aux mobilités douces du territoire arrageois (voiries, services, sites motivant les déplacements ...)
- Intégrer ce qui est prévu : assimiler la manière dont les projets à venir à plus ou moins long terme dans le territoire pourront renforcer le réseau doux arrageois (Canal Seine Nord Europe ...)
- Mettre en évidence ce qui manque : constater les discontinuités du réseau en lien avec la desserte douce du territoire

Le présent marché se décompose en 3 phases répartis de la façon suivante :

- Diagnostic : 5 mois
- Prospective et priorisation : 2 mois
- Rendu du schéma (mise en forme de l'étude) : 1 mois

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 8 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) : 01 novembre 2018

Cautionnement et garanties exigés : Pas de retenue de garantie appliquée, pas de garantie à première demande ou de caution personnelle et solidaire demandées.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Budget de l'établissement public

Les conditions de versement d'une avance sont celles prévues à l'article 59 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 Juillet 2015 et aux articles 110, 111, 112 et 113 du Décret n°2016-360 du 25 Mars 2016. Le titulaire peut refuser le versement de l'avance.

Acomptes périodiques (dans les conditions d'applications de l'article 59 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 Juillet 2015 et de l'article 114 du Décret n°2016-360 du 25 Mars 2016).

Mandatement par virement dans les délais indiqués au Décret n°2013-269 du 29 Mars 2013.

Le marché est passé sur prix unitaire pour la tranche optionnelle à bons de commande.

Le marché est passé sur prix forfaitaire pour la tranche ferme.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Les opérateurs économiques pourront se présenter seuls ou en groupement.

Un même opérateur économique ne pourra appartenir à plusieurs groupements.

Un opérateur économique se présentant en groupement ne pourra présenter une offre en qualité de candidat individuel.

Il existe deux types de groupement momentané d'entreprises :

- Le groupement conjoint
- Le groupement solidaire

En cas de groupement conjoint, chaque membre du groupement s'engage à exécuter les prestations qui sont susceptibles de lui être attribuées dans le marché. Chaque membre du groupement est rémunéré sur son compte, pour la part des prestations réalisées.

En cas de groupement solidaire, chacun des opérateurs économiques membres du groupement est engagé financièrement pour la totalité du marché. La rémunération se fait sur un compte au nom du groupement.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse

suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Autres renseignements demandés :

- Les opérateurs économiques de création récente ou en cours de création feront preuve de leur capacité professionnelle par tout moyen permettant d'apprécier la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

Le candidat en redressement judiciaire est tenu d'informer la Communauté Urbaine d'Arras de la date à laquelle son activité peut être poursuivie.

Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- La valeur technique de l'offre (60 %)
- Le prix (40 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 24 septembre 2018 à 11 h 00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : SCOTA-2018-01

Renseignements complémentaires : Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels :

Le Dossier de Consultation des Entreprises est remis gratuitement à chaque candidat qui en fera la demande (par courrier ou par télécopie) à l'adresse reprise en tête du présent règlement de consultation jusqu'à la date de remise des offres, sur support papier ou sur support physique électronique.

Chaque candidat peut également télécharger le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres sur le site dédié à cet effet situé sur la plate forme www.achatpublic.com

Pour télécharger les documents, les candidats doivent au préalable, impérativement s'identifier sur le site susvisé.

La responsabilité du SCOTA ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que certains documents peuvent n'être disponibles que sur support papier. Les documents concernés sont signalés dans le règlement de consultation à la section XV - 6.

Ils doivent alors être retirés ou réclamés (par courrier ou télécopie) auprès de :

SCOTA D'ARRAS

La Citadelle - 153 Place d'Armes

62000 ARRAS

TEL 03.21.21.01.90 / FAX 03.21.21.01.97

Laurent FLAMENT : l.flament@scota.eu ou contact@scota.eu

Dans tous les cas, il appartient à chaque candidat de vérifier qu'il dispose bien de l'intégralité des documents de la consultation pour établir son offre.

Conformément à l'Arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, les opérateurs économiques peuvent indiquer le nom de la personne physique chargée du

téléchargement, ainsi qu'une adresse électronique, afin que puissent lui être communiquées les modifications et les précisions apportées aux documents de la consultation.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les plis contenant les candidatures et les offres peuvent être transmis par lettre recommandée avec A.R ou déposés sous enveloppe cachetée, contre récépissé à l'adresse reprise en tête du présent avis.

Conformément à l'article 49 du décret n°2016-360 du 25 Mars 2016, l'acheteur public informe les candidats que leur candidature peut être présentée sous forme d'un document unique de marché européen (DUME) conforme au modèle disponible sur :

<https://dume.chorus-pro.gouv.fr>

A compter du 1er avril 2018, l'acheteur public est tenu d'accepter la remise de candidature sous la forme d'un DUME électronique (eDUME).

Dématérialisation de la procédure :

La transmission par voie électronique des plis contenant les candidatures et les offres est autorisée dans le cadre de la présente mise en concurrence sur le site du SCOTA d'Arras situé sur la plate forme www.achatpublic.com

Conformément à l'Arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, le candidat peut, parallèlement à la remise de son offre par voie électronique, transmettre une copie de sauvegarde sur support papier ou électronique. La remise de cette copie de sauvegarde se fera dans les conditions énumérées aux articles section XVI-1a et b du règlement de consultation. Elle devra en outre être placée sous plis scellés et porter la mention « copie de sauvegarde »

De la même manière que l'offre remise sur support papier ou support physique informatique, l'offre dématérialisée devra être reçue par le SCOTA d'Arras avant les date et heure fixées pour la remise des offres.

Les conditions d'ouverture des plis contenant les candidatures et les offres transmis par voie électronique, et le cas échéant, celles relatives à l'ouverture de la copie de sauvegarde sont régis par l'arrêté du 14 décembre 2009.

Renseignements administratifs et techniques : M. Laurent FLAMENT, tel : 03.21.21.01.90 (l.flament@scota.eu)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03 septembre 2018

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_R35JaPtPXI

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3296287**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Profil d'acheteur Publication intégrale

Site internet du BOAMP Publication intégrale

Département : 62 - Pas-de-Calais